



Contentions et soins sans consentement

Par ZHZ

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car je viens de vivre ce qui pour moi fut la pire expérience de ma vie que ce soir sur le plan physique ou psychologique.

Je me suis fait agressé dans la nuit de Samedi à Dimanche dans un contexte d'alcoolisation où je ne pouvais clairement identifier mon agresseur, une amie a appelé le 15 car je saignais. Étant dans le domaine médical j'ai vérifié la profondeur de la plaie qui était superficielle et donc refusé les soins, j'ai quand même accepté de suivre les urgentistes dans le seul but d'avoir un ITT et de pouvoir constater légalement cette agression.

À l'arrivée aux urgences et devant le manque total de prise en charge j'ai prévenu mes "collègues" que j'allais refuser les soins si je n'étais pas vu rapidement. En me levant pour aller aux toilettes on m'a directement contentonné en pensant que j'allais fuguer. Sans même m'expliquer

Connaissant très bien le cadre légal des soins sous contrainte je sais que la contention physique n'est utilisée qu'en dernier recours après avoir expliqué les modalités au patient, tenter une sédation chimique si une agitation persiste (agitation que je n'avais pas du tout en passant)

M'étant résilié à ce que mes droits soient temporairement bafoués, je décide d'essayer tant bien que mal de dormir, je me lève deux heures après les contentions toujours en place, je demande à ce qu'on me les enlève d'une manière calme et raisonnée mais rien n'y fait.

Au total j'ai été attaché plus de 12 h, sans la possibilité d'aller aux toilettes, sans repas ni même un verre d'eau.

Sans prise en charge de la douleur, sans désinfection de mes plaies.

Je suis resté captif, attaché et en isolement sans même avoir l'accès à la sonnette.

Merci d'avance de votre éventuelle réponse.

En restant à votre disposition pour plus de détails.

Par vivi2501

""à l'arrivée aux urgences et devant le manque total de prise en charge j'ai prévenu mes "collègues" que j'allais refuser les soins si je n'étais pas vu rapidement. En me levant pour aller aux toilettes on m'a directement contentonné en pensant que j'allais fuguer. Sans même m'expliquer""

votre blessure était superficielle et vous vouliez que vous soyez pris en charge rapidement aux urgences ?!!

vous avez prévenu vos collègues de quelle façon ?

pourquoi les infirmiers croyaient-ils que vous aviez l'intention de fuguer ?!!

et pourquoi ne vous ont-ils pas laissé vous exprimer ?

""dans un contexte d'alcoolisation "" c'est-à-dire ?

dans quel état étiez-vous?

Ont-ils eu peur que vous les frappiez ?

vous êtes-vous montrer menaçant à leur rencontre ?

êtes-vous connu pour des faits de violence dans votre ville ?.

qu'en dit votre amie qui vous a accompagnée aux urgences et qui a été témoin du recours abusif de la contention physique exercée par les infirmiers ?

Avez-vous porté plainte contre votre agresseur ?